

Comput Ecclesiastique.

Lettre Dominicale.....	F.
Epacte.....	XVIII.
Nombre d'Or.....	19.
Sicle Solaire.....	22.
Indiction Romaine.....	4.
Période Julienne.....	6574.
Lettre du Martyrologe.....	t.
Dimanches après l'Epiphanie.....	2.
Dimanches après la Pentecôte.....	27.

Jeunes d'Obligation.

Les jours des Quatre-temps. Le Carême tout entier, les Dimanches exceptés. Les Mercredis et Vendredis de l'Avent. Les Vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours d'Abstinence.

Tous les Vendredis de l'année. Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. Les jours des Quatre-Temps. Le Mercredi des Cendres et les trois jours suivants. Les Mercredis, Vendredis et Samedis des cinq premières semaines du Carême. Les Mercredis et Vendredis de l'Avent. Le Dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine Sainte.

Temps ou la Celebration des Mariages n'est pas permise.

La célébration des Mariages est défendue depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement, et depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Quasimodo, inclusivement.

Du Pr
De l'E
De l'A
De l'H

Il y aur
Lune, et p

I. Eclip
Visible da
Guinée et
rable de l'

II. Ecli
sible à pe
précédent

III. Le
du Soleil,

IV. Ecl
suit:—1er
contact de

3h. 33m. d
m.; dermi
Quantités d

V. Eclij
bec:—Cor
du m.; fin
42m.—Ell

OBS

Si la L
tier, dans
entre l'he
Temps be
vent ne s
heures et
fréquente
en Hiver
tin, Plui